

## Gendarmerie de Limoux : une éducatrice spécialisée à l'écoute des victimes de violences familiales



La responsable du CIDIFF, Marie-Christine Munoz, maréchal des logis-chef Françoise Mercier, le capitaine Thomas Jardin et Linda Bourih, non présente sur la photo pour des raisons de sécurité. Photo F. P.

Société, Limoux, Sécurité

Publié le 16/01/2020 à 05:07 , mis à jour à 08:02

**Violences familiales. Les victimes dans l'intimité d'une salle des familles.**

Avec la création d'une salle des familles dans l'enceinte de la gendarmerie de Limoux, une équipe pluridisciplinaire sera dédiée à l'écoute des mineurs et femmes victimes de violences intrafamiliales sous l'autorité du capitaine Thomas Jardin, commandant de la compagnie. Une dizaine de gendarmes spécialisés et formés seront opérationnels sur les compagnies de Chalabre, Saint-Hilaire, Axat, associés à la référente de la salle des familles pour le territoire, le maréchal des logis-chef Françoise Mercier. Ils recevront et recueilleront la parole des victimes, aidés d'une éducatrice spécialisée, intervenante sociale salariée du CIDFF (Centre d'information du droit des femmes et des familles de l'Aude), Linda Bourih.

*"Faire prendre conscience à la victime, qu'elle est victime"*

Les gendarmes saisis lors d'interventions sur des actes de violences intrafamiliales, nombreuses sur la vallée de l'Aude, accueilleront la ou les victimes, dans l'intimité de la salle des familles pour la partie du volet judiciaire. Ils pourront également proposer une aide et le suivi de l'intervenante sociale pour trouver une solution à court ou moyen terme à la victime de ces violences.

Les personnes seront soutenues lors de rendez-vous programmés par Linda Bourih dans le cadre de ses permanences hebdomadaires. *" Mon rôle est de rassurer, faire baisser les tensions, faire un diagnostic, une évaluation de la situation, et ensuite orienter vers les bons partenaires, juristes, psychologue, accompagnement psycho social... Souvent, mon premier travail est de faire prendre conscience à la victime, qu'elle est victime "*

### **Accompagnement global**

Ensuite, vient la question récurrente chez les personnes violentées au cœur même d'une cellule familiale, essentiellement des femmes et des enfants : *" Je dépose plainte et après ?"* Pas facile de revenir à son domicile et de subir à nouveau les représailles de son bourreau.

C'est à ce moment-là qu'intervient auprès de la victime, la mise en place d'un accompagnement global : hébergement d'urgence, prise en charge par un travailleur social du CIDFF, informations des droits des femmes et des mineurs avec l'aide d'un juriste. Un travail d'équipe absolument obligatoire selon le capitaine Jardin. Si la salle des familles se trouve dans l'enceinte de la gendarmerie de Limoux, c'est simplement que les militaires sont souvent les premiers à intervenir dans la réalité des violences intrafamiliales.

*CIDFF Carcassonne, 7, enclos Caminade 04 68 72 47 37. Courriel : carcassonne@cidff.fr.  
Point d'information et d'accompagnement des Femmes à Limoux CCAS 49, rue de la Mairie.  
Tél. : 04 68 74 70 80.*